

Compte-rendu du CAVL du 23 septembre 2025

Membres présents	Membres excusés
<p>Monsieur le Recteur, Jean-Marc Huart Madame Marina Pujole, infirmière conseillère technique Monsieur Dominique Beaupuy, IA-IPR Histoire-géographie et référent académique laïcité et des équipes Valeurs de la République Madame, Cécile Biénès, Directrice Jeunesse et Citoyenneté Pôle Education et Citoyenneté Monsieur Jean-François Trapy président UNAPE Aquitaine Monsieur Amaury Beaudouin, représentant de la PEEP Gironde Madame Pierre Laurène, directrice de l'AROEVEN à Bordeaux Monsieur Stéphane Brunel, président de la ligue de l'enseignement – Gironde Madame Caroline Dénoyer, adjointe CT-EVS DAVLC</p>	<p>Madame Charrazac Dominique, IA-IPR-EVS, co-doyenne des IA-IPR Monsieur Forestier Bruno, IA-IPR de SVT Madame Yasmina Boultam, Conseiller régional au CRNA Madame Caroline Pothier : Chargée de mission jeunesse, éducation aux médias et à la démocratie - Direction de la Jeunesse et de la Citoyenneté – CRNA Madame Corinne Devaux, présidente de la FCPE Madame Mathilde Prim, enseignante au lycée Gaston Crampe</p>
Invités présents	Invités excusés
<p>Madame Sandra Castay, cheffe du service académique d'information Madame Marie-Hélène Lavaud, IA-IPR de lettres, référente pour l'éducation à la défense Madame Isabelle Martin, référente et déléguée académique à l'éducation aux médias et à l'information Madame Sandra Barrère : déléguée académique égalité filles-garçons & prévention des LGBTphobies Madame Mathilde Rousseau : chargée de mission égalité filles garçons & prévention des LGBTphobies Mme Christelle Rambaud : chargée de mission académique à l'Education au développement durable Monsieur Eric Boissumeau, conseiller académique à l'éducation artistique et Culturelle Madame Brulin Catherine, référente départementale des Pyrénées Atlantiques Madame Héry Florence, référente départemental des Landes Madame Guillot Caroline, référente départementale du Lot et Garonne Monsieur Henry Olivier, référent départemental de la Dordogne Monsieur Franck Cavallier, référent départemental de la Gironde Monsieur Ilhan Alexandre, ancien élu, grand témoin</p>	

Membres élus présents

1. BENNETT--LE DORTZ Anavai	12. GUY Louane
2. BIDOUS Camille	13. HOSTIN Elliot
3. BUHLER Lili	14. JACOBS Lola
4. CHAMPENOIS Agnès	15. LACOUR Nina
5. CONDON NOTTEBAERT Oihana	16. LAUDEHO-LEROY Milan
6. COUILLARD Dorian	17. MIRANDA-OLANIE Juan
7. DIAKHOUMPA—SILARI Lylou	18. NEGI Pema
8. DRAYTON Lucy	19. PARISI Valentine
9. DUFRESNE Mathieu	20. QUINONERO Sylvain
10. EL OUASSIFI BARAKI Adam	21. SABATEY Lily
11. GUERIN CHAÏB Hannah	

Ouverture de la séance : 14h10

1. Ouverture du CAVL : l'engagement, une priorité pour tous

Monsieur le Recteur ouvre la séance en remerciant les élus lycéens pour leur mobilisation dans le cadre de cette instance et en rappelant l'importance de l'engagement. L'engagement est fondamental parce que c'est une base essentielle de la vie démocratique et de notre République. La démocratie scolaire s'exerce à plusieurs niveaux. Elle s'exerce par l'élection des délégués de classe, par les élections au conseil de vie collégienne et conseil de vie lycéenne. Elle s'exerce par les fonctions d'ambassadeurs contre le harcèlement, d'éco-délégués et également au niveau national par la participation au Conseil National de Vie Lycéenne. Monsieur le Recteur poursuit en insistant sur la nécessité d'augmenter le taux de participation aux élections lycéennes, actuellement de 42%. Certains élus évoquent alors leur difficulté à mobiliser les élèves de leur établissement. Monsieur le Recteur leur demande de ne pas se décourager et de poursuivre sans relâche cet objectif.

Le CAVL est une instance académique représentative et consultative au service des lycéens de l'académie. Cette instance est le lieu d'expression des lycéens de toute l'académie par leurs représentants. Les élus du CAVL sont les relais entre les CVL, le CNVL et le Ministère de l'Education Nationale. En tant qu'élus, ils ont la responsabilité de susciter l'engagement sous toutes ses formes dans leurs établissement et la charge d'impulser des actions en lien avec les partenaires et les associations.

Un exemple inspirant de mobilisation est présenté : l'inter-CVL de Nérac organise une journée de l'engagement avec la mobilisation des trois lycées de la ville, une table ronde et des ateliers pour présenter les différentes possibilités qui s'offrent aux élèves de s'engager.

Les élus lycéens prennent alors la parole pour rendre compte des échanges tenus le matin selon quatre axes de travail :

- Information, communication et numérique
- Bien-être, santé mentale et prévention du harcèlement
- Egalité filles/garçons, violences sexistes et sexuelles
- Education au développement durable

2. Retour des élus sur le groupe de travail : information, communication et numérique

Avec l'accompagnement de Pascal Bouzin, adjoint au délégué régional académique au numérique éducatif et d'Isabelle Martin, référente et déléguée académique à l'éducation aux médias et à l'information, les élus de la commission, Mathieu Dufresne, Lili Bulher et Elliott Hostin, ont déterminé trois objectifs :

- Améliorer le dialogue avec les CVL des différents lycées en proposant la création d'une adresse mail fonctionnelle « nom.prénom@elucvl.ac-bordeaux.fr » : Pascal Bouzin fait le lien avec la DSI et un courrier des élus du CAVL aux vice-présidents des CVL est à prévoir. L'objectif est également d'envisager la création d'un groupe sur Tchap qui est RGPD compatible et qui permettrait le dialogue entre les élus du CAVL et les vice-présidents des CVL.

- Mieux communiquer à propos des actions inspirantes : le projet « Master class » du 13 novembre au lycée Gustave Eiffel en lien avec le CLEMI, abordera l'« emprise numérique » et pourra permettre aux élus présents de s'interroger sur cyberharcèlement et responsabilité des plateformes sociales, dans la perspective de transmettre aux élus des CVL informations et ressources sur le sujet
- Réflexion sur le portable en pause : cartographier les pratiques dans les établissements, organiser des temps d'échange sur l'utilisation des portables, y compris avec les familles, à l'initiative des CVL
- Utilisation de l'IA générative : se former et lutter contre les idées reçues.

Sur ces dimensions, Monsieur le Recteur rappelle l'importance du développement de l'esprit critique notamment en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux. Faire face aux informations fallacieuses, à la désinformation, aux théories complotistes est un enjeu de sauvegarde de notre démocratie.

Isabelle Martin présente alors le projet mené en partenariat avec France Télévisions dans le cadre de l'étape bordelaise du Tour de France de l'EMI : la participation à une masterclass animée par la réalisatrice Elisa Jadot, auteure du documentaire *Cinq femmes contre les Big Five*, consacré à l'emprise numérique. Elle interviendra le 13 novembre de 9 à 11h, au lycée Gustave Eiffel de Bordeaux, accompagnée de sa productrice, Nathalie Darrigrand. À l'échelle du CAVL et du CVL, l'objectif serait de relayer auprès des lycéens de l'académie les contenus abordés lors de cette rencontre, notamment autour de l'usage des réseaux sociaux et de leurs dérives potentielles, comme le cyberharcèlement

3. Retour des élus sur le groupe de travail : bien-être, santé mentale et prévention du harcèlement

Avec l'accompagnement de Marina Pujole, infirmière conseillère technique, Les élèves de la commission Lily Sabatey, Hannah Guerin Chaïb, Anavaï Bennett—Le Dortz, Nina Lacour, Lylou Diakhoumpa-Silari, Adam El Ouassifi Baraki, Oihana Condon Nottebaert, évoquent différentes actions destinées à prévenir le harcèlement et à sensibiliser les communautés éducatives aux enjeux de la santé mentale : un kit harcèlement au lycée Rudel de Blaye, un escape game sur la santé mentale au lycée Jean Monnet de Foulayronne. Plusieurs idées sont mentionnées :

- un quizz sur la santé mentale proposé aux lycéens afin de faire un état des lieux à l'échelle académique
- la proposition aux établissements de prévoir un espace de calme, avec possibilité de se relaxer, de pouvoir réguler son stress avec des activités
- l'envie de réfléchir au temps scolaire et à l'articulation de ce temps avec sa vie personnelle et notamment les activités extra-scolaires
- proposition de réflexion au sein des CVL sur l'organisation du temps scolaire : temps de pause, de repas, diminution des heures de cours ou répartition sur l'année

Sur la question du temps scolaire, Monsieur le Recteur fait remarquer que la problématique est globale et implique de nombreux paramètres comme l'industrie touristique en ce qui concerne les vacances. Monsieur Beaudoin, représentant de la PEEP, précise aux élèves qu'au moment de la loi de la refondation de l'école, de nombreux parents avaient été réfractaires à la redéfinition du temps scolaire lorsqu'il s'était agi d'ouvrir les écoles le mercredi matin.

Monsieur le Recteur ajoute que lorsqu'il pense « santé mentale », il pense également au sport et principalement aux sports collectifs qui sont désertés au profit de sports individuels comme la musculation vantée sur certains réseaux sociaux dans des contenus adressés aux jeunes. La valorisation des sports collectifs est le moyen de promouvoir des valeurs importantes comme la solidarité, la cohésion.

4. Retour sur le groupe de travail : égalité filles/garçons, violences sexistes et sexuelles

Les élèves de la commission Valentine Parisi, Juan Miranda, Camille Bidous, Lucy Drayton, Pema Negi, Milan Laudeho-Leroy, Dorian Couillard et Louane Guy, se donnent les objectifs suivants :

- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et LGBT-phobies
- Œuvrer à l'amélioration de leur prise en compte et de leur prise en charge

Afin d'atteindre ces objectifs, ils proposent :

- de favoriser dans chaque établissement l'identification du référent égalité filles garçons

- de créer des groupes de parole dans les établissements pour permettre un dialogue constructif et développer l'empathie.
- de former tous les personnels à l'égalité filles garçons et notamment à la prise en compte des comportements problématiques, même quand ce sont des personnels qui sont concernés.
- de former des « égaux-délégués »
- de poursuivre les actions de formation et de sensibilisation au harcèlement

La commission s'est posé la question de la prise en compte de la parole des victimes mais également de l'efficacité des sanctions et de l'accompagnement des agresseurs : quelle réparation ? Comment aller au-delà de la punition, de la sanction ? Se pose également la question de comment nous pouvons agir pour donner davantage de visibilité aux dispositifs existants. Les élèves expriment leur frustration quant aux situations qui sont encore trop nombreuses et la prise en charge pas toujours à la hauteur, de leur point de vue.

Monsieur le Recteur explique que ces questions sont fondamentales et qu'il a souhaité relancer l'observatoire contre les LGBT-phobies qui avait été créé et le transformer en un groupe d'action, co-présidé par un personnel de direction et un élu du CAVL.

Madame Sandra Barrère indique que le dispositif du référent ou de la référente égalité filles garçons est une obligation faite aux établissements. Si cette personne référente n'est pas désignée, les élus peuvent se rapprocher de l'équipe de direction. Elle évoque aussi le fait qu'il y a, au plan académique de formation, plusieurs modules dont les personnels peuvent se saisir pour se former et accroître leur pouvoir d'agir sur ces questions.

Monsieur Boisumeau prend la parole et exprime que si la frustration est compréhensible, le chemin parcouru est également à prendre en compte. Il y a quelques années, on ne parlait pas de ces questions comme l'homophobie mais le sujet est complexe et l'aborder nécessite une formation solide car parfois on peut atteindre un objectif contraire à celui qu'on s'était fixé.

5. Retour des élus sur le groupe de travail : éducation au développement durable

Accompagnés par Christelle Rambaud, chargée de mission, éducation au développement durable, Sylvain Quinonero et Agnès Champenois, éco-délégués, partagent les constats suivants :

- Les éco-délégués sont souvent mal accompagnés et ont besoin de soutien dans leur action en établissement
- La manière dont sont organisées les élections ne permet pas toujours de réunir un groupe motivé d'élèves. Plusieurs élèves peuvent être motivés dans une même classe.

Les élus proposent les actions suivantes :

- la finalisation du guide des éco-délégués de l'académie de Bordeaux qui permet d'outiller les élus en établissement pour des actions ciblées : journées à thème, boîtes à idées vertes, ateliers et projets possibles...
- la valorisation des actions EDD portées par les éco délégués sur le compte Instagram du CAVL
- le renforcement de l'accompagnement des référents EDD avec objectif de les encourager à former davantage les éco-délégués
- encourager les rassemblements d'éco- délégués
- l'élargissement des élections à l'ensemble des élèves comme les élus CVL afin de constituer un groupe motivé. Autant de postes que de classes mais pas d'obligation d'élire un délégué par classe sous peine de forcer un élu qui ne s'investira pas sur la question

Pour aller plus loin : <https://www.ac-bordeaux.fr/education-au-developpement-durable-EDD>

Pour contacter Christelle Rambaud : christelle.rambaud@ac-bordeaux.fr

6. Projets en commun avec le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

Madame Dénoyer, DAVLC, précise que sur tous les thèmes évoqués par le CAVL dans ses différentes commissions, nous avons un partenaire précieux : le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

- Tribunes de la presse du 26 au 29 novembre
- Assises régionales du harcèlement le 4 novembre

- « Engagement parlons-en » le 4 février 2026
- Nouveau festival le 20 et 21 mai 2026
- Actions avec le Conseil Régional des Jeunes

Cécile Biènés, Directrice Jeunesse et Citoyenneté Pôle Education et Citoyenneté, prend alors la parole et dit qu'effectivement sur l'ensemble des sujets qui viennent d'être abordés par les élus, la région travaille étroitement avec l'Education Nationale, notamment sur l'éducation aux médias, à l'occasion des tribunes de la presse, qui cette année, se concentrent sur « l'affaire Trump », avec des journalistes de renommée nationale et internationale. Pap Ndiaye, ancien ministre de l'éducation, sera également présent. Madame Bienes invite les membres du CAVL à aller sur le site des tribunes de la presse, pour pouvoir prendre connaissance de la liste des invités qui vont participer aux conférences. Il y aura Alexis Bellas, qui est la personne qui anime « Esprit critique » sur Instagram. Mme Bienes présente également les assises du harcèlement qui se dérouleront le 4 novembre, à Angoulême. Afin de favoriser la participation du plus grand nombre, une connexion à distance est prévue. « Engagement parlons-en », autre événement organisé par le CRNA aura lieu le 4 février à Angoulême et permettra de réunir les élus sur cette thématique fondamentale.

Quant au nouveau festival, il se tiendra le 20 et 21 mai prochain. Les inscriptions sont ouvertes, donc n'hésitez pas à en parler dans vos établissements pour pouvoir candidater. Les jurys se réunissent aux alentours du 20 novembre, pour faire le choix des projets qui seront présentés, projets qui seront ensuite accompagnés par des professionnels, à partir de janvier, jusqu'à permettre une diffusion au nouveau festival au Rocher de Palmer.

Enfin, le conseil régional des jeunes est actuellement sur la deuxième promotion, qui s'appelle Joséphine Baker. Des passerelles existent qui permettent de travailler sur beaucoup de sujets que nous partageons. Il y a vraiment des articulations à trouver. Le vice-président du Conseil Régional, Jean-Louis Nembrini, a demandé aux jeunes la création d'un groupe de travail sur la santé mentale. Une enquête sur la santé mentale des jeunes néo-aquitains est prévue.

Pour aller plus loin : <https://www.tribunesdelapresse.org/>

7. Anniversaire des 120 ans de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat

Dominique Beaupuy, IA-PR d'histoire-géographie et référent de l'équipe Valeurs de la République, est intervenu à propos du 120^e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Chaque 9 décembre, les établissements commémorent la loi de 1905. Cette année, le ministère souhaite donner une importance particulière à cet anniversaire, à travers un appel à projets ouvert jusqu'en janvier, afin de structurer l'ensemble de l'année scolaire autour de la laïcité.

Monsieur Beaupuy explique que souvent, quand on évoque la laïcité, on met en avant les atteintes à ce principe. Mais la loi de 1905 est avant tout une loi de liberté et de protection des droits. Les articles 1 et 2 garantissent en effet la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et la neutralité de l'État en matière religieuse.

Les projets proposés devront donc mettre en avant ces dimensions positives, en replaçant la loi dans son contexte et en célébrant la laïcité de façon constructive. Les élus du CAVL, en lien avec les CVL et inter-CVL, sont invités à transmettre l'ensemble des projets menés dans leurs établissements autour de ces commémorations.

Pour aller plus loin : <https://eduscol.education.fr/4279/les-120-ans-de-la-loi-du-9-decembre-1905>

Pour rentrer en contact avec Monsieur Beaupuy et proposer une action : dominique.beaupuy@ac-bordeaux.fr

8. Le trinôme académique

Marie-Hélène Lavaud, IA-IPR de lettres, référente pour l'éducation à la défense présente le trinôme académique, composé de trois acteurs : un représentant du ministère des armées, un représentant de l'Éducation nationale et un représentant du monde associatif (association nationale des auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, qui diffuse dans la société, la culture de défense et de sécurité).

Cette instance, placée sous l'autorité du recteur, a pour mission de diffuser la culture de défense et de sécurité. Le trinôme propose un programme d'actions à destination des jeunes comme des adultes. L'objectif est d'élargir la compréhension des enjeux liés à la défense, entendue dans un sens large : défense des valeurs de la République et

de la cohésion nationale, protection du territoire, notamment face aux défis climatiques et maritimes, développement durable, sécurité de l'information, par exemple à travers la cybersécurité.

Des partenariats existent avec les armées, en particulier pour les jeunes, comme l'opération *Passe ton hack d'abord*, qui sensibilisent à la cyber-sécurité. De nombreuses formes d'engagement sont possibles : dans la société civile, les armées, la gendarmerie ou la police, les pompiers. Les étudiants peuvent aussi devenir réservistes, bénéficiant d'une formation et d'une expérience utile au service des autres, de leurs concitoyens et de leur pays. Enfin, le trinôme met en relation les jeunes avec des personnalités militaires, par exemple des généraux intervenant sur les enjeux internationaux, et soutient des projets portés par les établissements scolaires autour de ces thématiques.

Pour aller plus loin : <https://www.ac-bordeaux.fr/education-a-la-defense-et-trinome-academique-123468>

Pour contacter Madame Lavaud : marie-helene.lavaud@ac-bordeaux.fr

9. Plan avenir

Sandra Castay, cheffe du service académique d'information, présente le plan Avenir, cadre de référence pour chaque établissement afin que l'orientation soit un choix. Elle rappelle que les élus jouent un rôle essentiel de relais d'information auprès des collégiens et lycéens. En janvier, un webinaire a réuni tous les lycéens volontaires de l'académie, à l'initiative du CAVL. Par ailleurs, l'ensemble des professeurs principaux de collège sera formé, et les familles également associées, afin de favoriser une vision globale du parcours Avenir pour chaque élève.

Chaque établissement doit élaborer un plan pluriannuel, impliquant toute la communauté éducative. Ce plan doit préciser la manière dont sont organisées, à chaque niveau, la découverte des métiers et la découverte des formations. Au lycée, l'accent est mis sur la préparation à l'enseignement supérieur, enjeu central pour les élèves. Madame Castay souligne qu'elle reste disponible pour accompagner les actions d'information et de formation, notamment dans le cadre des liaisons collège-lycée et lycée-enseignement supérieur.

Pour aller plus loin : <https://www.ac-bordeaux.fr/plan-avenir-l-orientation-pour-que-l-avenir-soit-un-choix-132998>

Pour contacter Sandra Castay : sandra.castay@ac-bordeaux.fr

10. Service d'action culturelle

Eric Boisméau présente la part collective du pass culture et explique qu'une somme va être donnée aux établissements à consommer avant la fin de l'année civile. De nombreux projets peuvent être financés grâce à ces fonds qui, néanmoins, ne peuvent prendre en charge le transport. Monsieur Boisméau indique aux élèves qu'ils peuvent proposer des sorties -théâtre ou concerts par exemple- et des interventions d'artistes. Le service d'action culturelle inclut également la culture scientifique, le développement durable.

Pour aller plus loin : <https://www.ac-bordeaux.fr/education-artistique-et-culturelle-eac-122338>

Pour contacter Monsieur Boisméau : Eric.Boisméau@ac-bordeaux.fr

Tous les membres du CAVL sont remerciés pour leurs interventions. Des réunions en visio avec les différents groupes de travail vont être organisées d'ici le 8 décembre, date de la prochaine réunion du CAVL, afin de poursuivre la réflexion dans les différentes thématiques et d'organiser les actions envisagées ce jour.

La stratégie des élus du CAVL se décline ainsi autour de six verbes d'action : écouter, informer, valoriser, participer, proposer, agir

La secrétaire de séance

Caroline Dénoyer

Le président de séance

Jean-Marc Huart

